

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 12/10/2023

A l'occasion du séminaire intergouvernemental franco-allemand qui s'est tenu à Hambourg les 9 et 10 octobre, la ministre française de la Culture, Rima Abdul Malak, et son homologue allemande Claudia Roth, ont évoqué les terribles attentats perpétrés contre Israël.

Ensemble, elles ont réaffirmé : « Nous nous tenons fermement aux côtés d'Israël dans cette période sombre et condamnons les attentats terroristes ayant frappé la population israélienne avec la plus grande vigueur. Nos pensées vont aux familles des nombreuses victimes, aux otages dont le sort est incertain, ainsi qu'aux innombrables blessés. » Elles ont en particulier condamné les attaques inhumaines perpétrées contre des jeunes qui participaient à un festival de musique dans le sud du pays.

En outre, la ministre française de la Culture, Rima Abdul Malak, et la ministre allemande de la Culture, Claudia Roth, ont échangé au sujet du pass Culture allemand destiné aux jeunes de 18 ans et du pass Culture français. Lancé en juin de cette année par le gouvernement allemand sur le modèle du pass Culture français, le KulturPass allemand a pu être rapidement mis en place dans le cadre d'un partenariat franco-allemand.

La ministre allemande de la Culture, Claudia Roth, a précisé : « En suivant l'exemple français et grâce à l'aide de mon homologue française, Rima Abdul Malak, et de son ministère, nous avons créé le pass Culture allemand en un temps record et son démarrage a été couronné de succès. Il symbolise la réussite de la coopération franco-allemande dans le domaine culturel. La prochaine étape serait que le pass Culture puisse être utilisé à la fois en Allemagne et en France. »

Les deux Ministres ont envisagé des possibilités d'intensifier la coopération franco-allemande en ce qui concerne le pass Culture et ont, en présence d'Anke Rehlinger, ministre-présidente de la Sarre et représentante de la République fédérale d'Allemagne en charge des relations en matière de culture et d'éducation, évoqué le développement du modèle du pass Culture au niveau européen.

Au-delà de la priorité affichée en faveur de la jeunesse et de la relève, la ministre allemande de la Culture, Claudia Roth, et la ministre française de la Culture, Rima Abdul Malak, ont acté la création d'un Fonds commun de recherche des provenances de biens culturels. Elles ont signé l'accord donnant naissance à la création de ce fonds qui sera piloté par le Centre Marc Bloch, institution franco-allemande basée à Berlin et qui va désormais pouvoir se développer pour les trois prochaines années. Les deux pays mettent chacun à disposition jusqu'à 360 000 € par an afin de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de la recherche des provenances des biens culturels provenant d'Afrique subsaharienne.

Le cœur en sera un comité consultatif scientifique paritaire composé de membres français, allemands et de nombreux représentants d'Afrique subsaharienne.

En janvier 2023, l'Allemagne et la France s'étaient déjà accordées dans une première déclaration de principe sur les grandes lignes d'un Fonds commun de recherche des provenances lors du 60e anniversaire du Traité de l'Élysée à Paris.

La ministre française de la Culture, a déclaré : « Transmettre la mémoire, regarder l'histoire en face, construire l'avenir de notre jeunesse : notre coopération culturelle est basée sur des convictions et valeurs communes. Après le pass Culture déployé pour faciliter l'accès à la culture des jeunes de nos deux pays, je suis très heureuse de la création de ce fonds franco-allemand de recherche de provenance, qui est une avancée majeure. Il va permettre de mieux comprendre l'origine des œuvres entrées dans les collections de nos musées, aider à préparer de futures restitutions et développer de nouvelles relations avec le continent africain. J'espère que d'autres pays européens rejoindront cette initiative" a indiqué la ministre de la Culture ».

La ministre fédérale de la culture, Claudia Roth, a déclaré : « Une grande part du patrimoine culturel d'Afrique subsaharienne se trouve à ce jour en dehors de ses pays et régions d'origine, dont beaucoup de pièces dans des collections européennes. Le Fonds franco-allemand de recherche des provenances incarne une nouvelle phase dans l'analyse de cette injustice historique. Dans cette optique, nous misons, d'une part, sur une meilleure mise en réseau des institutions culturelles au niveau européen afin de permettre un transfert de connaissances sur l'état actuel de la recherche et les données disponibles. D'autre part, notre Fonds crée un vaste cadre de coopération avec les régions d'origine en Afrique subsaharienne ».

## **Contact presse**

### **Ministère de la Culture**

Délégation à l'information et à la communication  
Tél : 01 40 15 83 31  
Mél : [service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)